



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de la recherche

Question écrite n° 64229

Texte de la question

M. Christian Assaf attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur les inquiétudes des enseignants chercheurs concernant l'annonce de mesures budgétaires pour les universités et les organismes de recherche. L'emploi scientifique est un enjeu majeur pour le secteur public, les entreprises ainsi que pour le rayonnement de la France. Il porte en lui la production de connaissances, la transmission du savoir et la formation des jeunes générations. Il est un élément du redressement de notre pays et un atout pour son avenir. Alors que la France demeure un pays attractif pour les étudiants étrangers qui sont une richesse indéniable pour notre pays, les chercheurs et enseignants-chercheurs s'inquiètent des mesures d'économie budgétaire qui pourraient concerner la recherche scientifique publique française. Il lui demande donc de bien vouloir préciser les dispositions qui seront prises, à l'avenir, en faveur de l'emploi scientifique tant académique que privé.

Données clés

Auteur : [M. Christian Assaf](#)

Circonscription : Hérault (8^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64229

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 septembre 2014](#), page 7606

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)